

21. DOCUMENTS DISPONIBLES

21.1. Documents accessibles au public

Le Groupe EQUASENS atteste que les documents suivants (ou une copie de ces documents) peuvent, le cas échéant, être consultés sur son site internet (<https://equasens.com>) :

- Actes constitutifs et statuts d'EQUASENS ;
- Tous les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établies par un expert à la demande du Groupe EQUASENS, dont une partie est incluse ou visée dans le présent Document d'Enregistrement Universel ;
- Les informations financières historiques d'EQUASENS et ses filiales pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Document d'Enregistrement Universel.

21.2. Le rapport annuel de gestion

21.2.1. Le rapport de gestion

EQUASENS
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 3 034 825 EUROS
SIÈGE SOCIAL : TECHNOPOLE DE NANCY BRABOIS
5 ALLÉE DE SAINT CLOUD 54600 VILLERS-LÈS-NANCY
403 561 137 RCS NANCY

RAPPORT DE GESTION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2024

Chers Actionnaires,

L'Assemblée Générale a été réunie ce jour, conformément aux dispositions légales et réglementaires, afin de vous demander de bien vouloir approuver les comptes sociaux et consolidés et de vous prononcer sur l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, lesdits comptes ayant été arrêtés par le Conseil d'Administration lors de la séance du 29 mars 2024.

Les convocations prescrites ont été régulièrement effectuées et l'ensemble des documents et renseignements énumérés par les articles L. 225-115 et R. 225-83 du Code de commerce a été tenu à votre disposition au siège social dans les délais légaux et a été mis en ligne sur le site internet de la Société dès le 21^{ème} jour avant l'Assemblée.

1. Situation et activité de la société et de ses filiales au cours de l'exercice écoulé

1.1. Présentation du Groupe EQUASENS

1.1.1. Méthode de présentation des comptes

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des documents soumis à votre examen sont conformes à la réglementation en vigueur : les comptes consolidés sont établis en normes IFRS et les comptes sociaux en normes françaises.



1.1.2. Sociétés consolidées par intégration globale

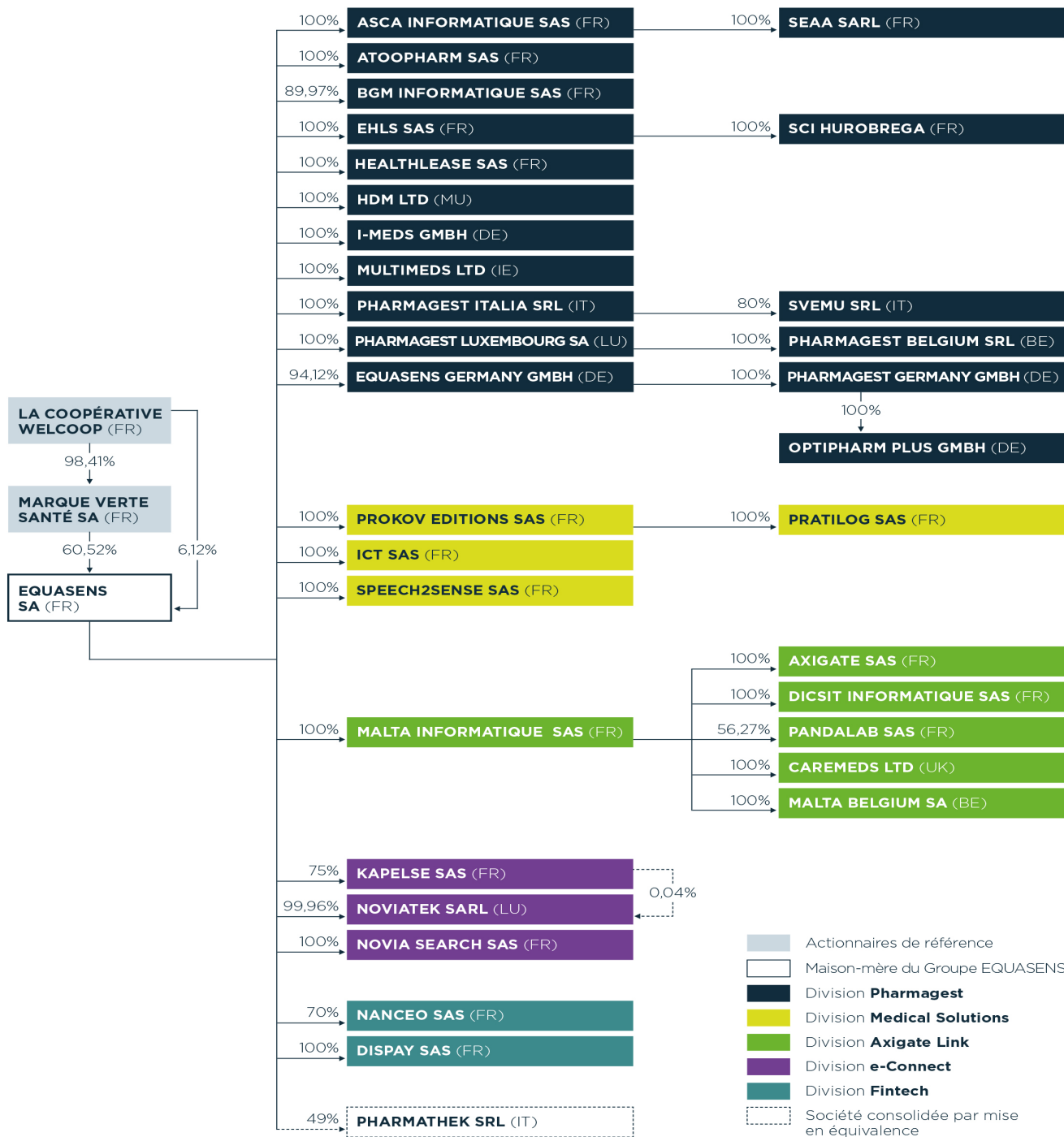
Sociétés	Adresse	% contrôle	% intérêt
EQUASENS	Villers-lès-Nancy (54)	société consolidante	
ASCA INFORMATIQUE	Chessy (77)	100	100
ATOOPHARM	Saint-Etienne-du-Rouvray (76)	100	100
AXIGATE	Paris (75)	100	100
BGM INFORMATIQUE	Villers-lès-Nancy (54)	89,97	89,97
CAREMEDS	Eastleigh (Angleterre)	100	100
DICSIT INFORMATIQUE	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
DISPAY	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
EHLS	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
EQUASENS GERMANY	Oberhausen (Allemagne)	94,12	94,12
HDM	Port Louis (Ile Maurice)	100	100
HEALTHLEASE	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
I-MEDS	Schwarzach am Main (Allemagne)	100	100
INTERNATIONAL CROSS TALK	Aubière (63)	100	100
KAPELSE	Villers-lès-Nancy (54)	75	75
MALTA BELGIUM	Schelle (Belgique)	100	100
MALTA INFORMATIQUE	Mérignac (33)	100	100
MULTIMEDS	Wicklow (Irlande)	100	100
NANCEO	Clichy (92)	70	70
NOVIA SEARCH	Villers-lès-Nancy (54)	100	100
NOVIATEK	Bascharage (Luxembourg)	100	99,99
OPTIPHARM PLUS	Oberhausen (Allemagne)	100	94,12
PANDALAB	Nancy (54)	56,27	56,27
PHARMAGEST BELGIUM	Gosselies (Belgique)	100	100
PHARMAGEST GERMANY	Oberhausen (Allemagne)	100	94,12
PHARMAGEST ITALIA	Rome (Italie)	100	100
PHARMAGEST LUXEMBOURG	Bascharage (Luxembourg)	100	100
PRATILOG	Carquefou (44)	100	100
PROKOV EDITIONS	Nancy (54)	100	100
SCI HUOBREGA	Quéven (56)	100	100
SEAA	Chessy (77)	100	100
SPEECH2SENSE	Cuincy (59)	100	100
SVEMU INFORMATICA FARMACEUTICA	San Marco dei Cavoti (Italie)	80	80

1.1.3. Sociétés consolidées par mise en équivalence

Sociétés	Siège social	% contrôle	% intérêt
PHARMATHEK	Vérone (Italie)	49,00	49,00

1.1.4. Organigramme du Groupe EQUASENS

À la date de clôture de l'exercice social (31 décembre 2023), l'organigramme du Groupe EQUASENS se présente comme suit :



Le pourcentage des droits de vote détenus par EQUASENS dans chacune de ses filiales est égal au pourcentage de détention dans le capital desdites filiales.



1.1.5. Variations de périmètre au cours de l'exercice 2023

Variations de périmètres :

- Acquisition par EQUASENS de PRATILOG ;
- Acquisition par EQUASENS de SPEECH2SENSE ;
- Acquisition par EQUASENS d'ATOOPHARM ;
- Acquisition par EQUASENS des actions des minoritaires de NOVIA TEK ;
- Création d'EQUASENS GERMANY, filiale à 94,12% d'EQUASENS ;
- Acquisition par EQUASENS GERMANY de APOTHEKEN DATENVERARBEITUNG (ADV) et de sa filiale OPTIPHARM PLUS. APOTHEKEN DATENVERARBEITUNG (ADV) devient PHARMAGEST GERMANY.

Les achats d'actions auprès de minoritaires n'impactent pas le contrôle.

Transferts inter-divisions :

- Transfert par MALTA INFORMATIQUE à EQUASENS des actions de INTERNATIONAL CROSS TALK ;
- Transfert par EQUASENS à MALTA INFORMATIQUE des actions de CAREMEDS ;
- Transfert par CAREMEDS à EQUASENS des actions d'I-MEDS ;
- Transfert par KAPELSE à EQUASENS des actions de NOVIA TEK portant la participation de EQUASENS à 99,96% ;
- Transfert par NOVIA TEK à EQUASENS des actions de NOVIA SEARCH ;
- Transfert par EQUASENS à PROKOV EDITIONS des actions de PRATILOG.

1.2. Activités du Groupe EQUASENS

1.2.1. Présentation des activités du Groupe EQUASENS en 2023

Description des Activités du Groupe EQUASENS

Le Groupe EQUASENS a pour activité principale le développement de solutions logicielles innovantes destinées aux professionnels de santé et aux patients ainsi que la distribution de ces solutions informatiques.

- **Division PHARMAGEST :**
 - Édition et distribution de logiciels de gestion d'officines et leurs offres annexes ;
 - Distribution de matériels informatiques, installation et formation « clé en main » ;
 - Services après-vente : assistance téléphonique et maintenance ;
 - Sauvegardes des données ;
 - Intermédiation ;
 - Formation professionnelle ;
- **Division AXIGATE LINK :**
 - Édition et distribution de logiciels de gestion nouvelle génération auprès des professionnels de santé des établissements pour personnes âgées dépendantes, hôpitaux, soins infirmiers et hospitalisation à domicile ;
 - Distribution de matériels informatiques, installation et formation « clé en main » ;
 - Services après-vente : assistance téléphonique et maintenance ;
 - Messagerie instantanée ;
 - Système de télésurveillance médicale pour la prévention des aggravations de l'état de santé des patients chroniques traités à domicile et en perte d'autonomie.
- **Division MEDICAL SOLUTIONS :**
 - Édition et distribution de logiciels de gestion de cabinets pour médecins généralistes, spécialistes exerçant en cabinet ou à l'hôpital et paramédicaux.
 - Édition d'une solution de reconnaissance vocale médicale structurée.
- **Division E-CONNECT :**
 - Concepteur et fabricant d'appareils et de dispositifs électroniques connectés à destination des professionnels de santé et des patients.
- **Division FINTECH :**
 - Mise à disposition d'une plateforme de financement permettant de faciliter le pilotage multi-bailleurs.

1.2.2. Analyse de l'évolution des affaires

Principaux chiffres clés au niveau consolidé (normes IFRS)

Les activités et les résultats du Groupe EQUASENS, des filiales et des sociétés qu'il contrôle.

Valeurs - En K€	2023	2022	Variation
Ventes de configurations et de matériels	93 522	94 672	-1,21%
Prestations de maintenance évolutive et formations métier	77 785	72 757	6,91%
Nouvelles solutions logicielles et abonnements	45 795	44 010	4,06%
Autres prestations (dont intermédiation)	2 686	2 634	1,97%
Total chiffre d'affaires	219 788	214 075	2,67%
Résultat opérationnel courant	55 835	56 792	-1,69%
Résultat net des activités poursuivies	48 882	48 573	0,63%
Résultat net	48 882	48 700	0,37%
Résultat net part du groupe	47 047	46 376	1,45%
Résultat (part du Groupe) de base par action (en €)	3,13	3,09	1,45%

En normes IFRS, le chiffre d'affaires consolidé de l'année 2023 est en augmentation de 2,67% par rapport à l'année précédente. La marge brute commerciale s'établit à 178 248 K€ contre 173 327 K€ en 2022.

Les revenus récurrents au sens large représentent environ 61% du chiffre d'affaires du Groupe EQUASENS dont 23% au titre du renouvellement du parc matériel installé sous contrat. Ces activités sont des indicateurs significatifs des revenus annuels.

Les charges d'exploitation (frais de personnel, frais généraux, impôts et taxes) s'élèvent à 111 238 K€. Elles sont en augmentation de 4,66% par rapport à l'année 2022, situation qui s'explique principalement par la hausse des frais de personnel (+7,07%).

Le résultat opérationnel courant se traduit par un bénéfice de 55 835 K€, en baisse de 1,69% par rapport au résultat opérationnel dégagé au cours de l'exercice précédent.

Le résultat financier est positif à 2 200 K€ avec 3 869 K€ de produits financiers, 669 K€ de charges financières et -999 K€ d'autres produits et charges financiers qui intègrent les ajustements liés à la mise à la juste valeur des placements financiers.

Le résultat net consolidé s'élève à 48 882 K€ dont 47 047 K€ part du groupe et 1 835 K€ part des intérêts minoritaires. La progression du résultat net part du Groupe EQUASENS s'établit à 1,45%.

Au cours de l'exercice 2023, le Groupe EQUASENS a redirigé une partie de ses disponibilités courantes nettes vers des placements moyen terme. Celles-ci ont ainsi enregistré une baisse de 5 005 K€. Le flux de trésorerie issu des opérations d'exploitation s'établit à 57 721 K€ (en normes IFRS).

La structure financière du Groupe EQUASENS est solide. À la clôture de l'exercice, les capitaux propres s'élèvent à 219 277 K€ (quote-part du Groupe) contre 189 776 K€ au 31 décembre 2022. Le dégageant net (c'est-à-dire les actifs financiers non courants, principalement des placements financiers, les actifs financiers courants et la trésorerie et équivalents de trésorerie moins les dettes financières) s'élève à 68 489 K€ en hausse de 12 222 K€ par rapport à l'exercice précédent.

EQUASENS (comptes sociaux)

Valeurs - En K€	2023	2022	Variation
Ventes de configurations et de matériels	58 962	62 252	-5,29%
Prestations de maintenance évolutive et formations	36 419	34 855	4,49%
Nouvelles solutions logicielles et abonnements	16 488	12 967	27,15%
Autres prestations (dont intermédiation)	2 686	2 635	1,94%
Total chiffre d'affaires	114 556	112 709	1,64%
Résultat d'exploitation	24 047	24 905	-3,45%
Résultat net	40 712	34 235	18,92%



Les principales filiales (comptes sociaux)

En K€	Chiffre d'affaires	Résultat d'exploitation	Résultat courant avant impôts	Résultat net
HEALTHLEASE	51 363	2 795	2 915	2 184
EHLS	31 344	827	1 074	687
ASCA INFORMATIQUE	26 800	8 719	8 925	6 374
KAPELSE	16 512	7 259	7 743	6 825
MALTA INFORMATIQUE	13 651	6 441	8 977	7 646

Succursales

Le Groupe EQUASENS exerce ses activités sur 60 sites. La société EQUASENS exploite quant à elle ses activités sur son établissement principal à VILLERS-LÈS-NANCY et sur 25 sites secondaires.

Activités en matière de Recherche et Développement

Le département Recherche et Développement pour l'ensemble du Groupe EQUASENS représente près de 250 personnes.

Conformément à la norme IAS 38, nous avons procédé à l'identification des projets de développement respectant l'ensemble des critères nécessaires à l'activation des dépenses au bilan. En 2023, le montant total immobilisé en vertu de cette norme pour les projets apportant à terme des produits futurs (ventes et services aux clients) est de :

- 3 377 K€ activés dans les comptes sociaux des sociétés AXIGATE, KAPELSE, NANCEO, PANDALAB, ATOOPHARM et INTERNATIONAL CROSS TALK (ICT) ;
- 3 233 K€ retraités selon la norme IAS 38 dans les sociétés EQUASENS, CAREMEDS, DICSIT INFORMATIQUE, MALTA INFORMATIQUE, PHARMAGEST ITALIA, MALTA BELGIUM, PROKOV EDITIONS, ASCA INFORMATIQUE et DISPAY.

Les faits marquants de l'exercice

Les faits marquants de l'exercice sont les suivants :

- Acquisition de 100 % de PRATILOG, éditeur de logiciel de gestion pour les professions médicales et paramédicales, expert dans les intégrations « réglementaires » comme la gestion de la télétransmission ;
- Acquisition de 100% de SPEECH2SENSE, start-up française experte de la technologie de reconnaissance vocale médicale structurée ;
- Acquisition de 100% d'ATOOPHARM, organisme de formation spécialisé dans la formation continue des pharmaciens d'officine et de leurs équipes ;
- Création d'EQUASENS GERMANY, filiale à 94,12% d'EQUASENS, concomitamment à l'acquisition par EQUASENS GERMANY de 100% de APOTHEKEN DATENVERARBEITUNG (ADV devenue PHARMAGEST GERMANY) et de sa filiale OPTIPHARM PLUS détenue à 100%, sociétés allemandes spécialisées dans l'informatique officinale.

Des mouvements ont été effectués entre les Divisions du Groupe :

- Suite aux rachats des parts des minoritaires, MULTIMEDS (Irlande) et I-MEDS (Allemagne) sont affectées à la Division PHARMAGEST (Pôle Observance) afin de développer les ventes de piluliers en France et plus largement en Europe de l'Ouest ;
- CAREMEDS en Grande-Bretagne a rejoint la Division AXIGATE LINK (Pôle EHPAD). Par ses liens historiques avec les établissements sanitaires et médico-sociaux, CAREMEDS constitue un tremplin pour les activités de la Division Outre-Manche ;
- La société INTERNATIONAL CROSS TALK développant la solution MEDILINK pour Maisons et Centres de Santé rejoint la Division MEDICAL SOLUTIONS pour compléter les activités de PROKOV EDITIONS ;
- Au sein de la Division E-CONNECT, l'acquisition par EQUASENS des actions des minoritaires de NOVIA TEK a été complétée d'un transfert d'actions de KAPELSE à EQUASENS portant sa participation à 99,96%. En parallèle, l'intégralité des titres de NOVIA SEARCH a été transférée par NOVIA TEK à EQUASENS.

1.2.3. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et clients

Conformément aux dispositions des articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous indiquons la décomposition des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Factures reçues (en €)

	Article D. 441-4, I , 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	Non applicable				70
Montant total des factures concernées (TTC)	84 174	1 496	2 748	5 957	94 375
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	0,13%	0,002%	0,004%	0,009%	0,145%
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	Non applicable				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	54				
Montant total des factures exclues (TTC)	95 744				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal) – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours dates factures Délais légaux : NC				

Factures émises (en €)

	Article D. 441-4, I , 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement					
Nombre de factures concernées	Non applicable				3 671
Montant total des factures concernées (TTC)	4 684 845	1 511 272	596 824	2 007 581	8 800 525
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (TTC)	Non applicable				
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice	3,41%	1,10%	0,43%	1,46%	6,41%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses ou non comptabilisées					
Nombre de factures exclues	649				
Montant total des factures exclues (TTC)	147 355				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal) – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours dates factures Délais légaux : NC				



1.2.4. Honoraires des Commissaires aux Comptes

Audit - En €	BATT AUDIT				KPMG				DELOITTE & ASSOCIÉS			
	Montant HT		%		Montant HT		%		Montant HT		%	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Commissariat aux Comptes												
• EQUASENS	50 000	45 000	44%	40%	75 000	0	89%	0%	6 600	58 600	25%	100%
• Filiales intégrées	63 300	67 500	56%	60%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Missions accessoires	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	20 116	0	75%	0%
Sous-total	113 300	112 500	100%	100%	75 000	0	89%	0%	26 716	58 600	100%	100%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	0	0	0%	0%	9 250 ⁽¹⁾	9 250	11%	100%	0	0	0%	0%
Juridique, fiscal, social	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Technologies de l'information	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Audit Interne	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Autres (à indiquer si sup. 10% aux honoraires d'audit)	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%	0	0	0%	0%
Sous-total	0	0	0%	0%	9 250	9 250	11%	100%	0	0	0%	0%
TOTAL	113 300	112 500	100%	100%	84 250	9 250	100%	100%	26 716	58 600	100%	100%

⁽¹⁾ Prestations antérieures au mandat de Commissaires aux Comptes.

1.3. Événements postérieurs à la clôture de l'exercice

- Prise de participation majoritaire (70%) par EQUASENS au capital de DIGIPHARMACIE au 2 janvier 2024.
- Pour des besoins d'adaptation et de rationalisation des structures juridiques du Groupe, il a été décidé la dissolution sans liquidation par Transmission Universelle de Patrimoine des sociétés suivantes :
 - la société NOVIA SEARCH à la société EQUASENS.
 - la société PRATILOG à la société PROKOV EDITIONS.
 - la société SEAA à la société ASCA INFORMATIQUE.Ces opérations ont pris effet le 3 janvier 2024.
- Après la cession de ses actifs R&D à la société EQUASENS, la société NOVIA TEK a fait l'objet d'une mise en liquidation volontaire en date du 4 janvier 2024. La clôture de la liquidation a été prononcée par l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 mars 2024.
- Restructuration du capital social de la société PANDALAB : dans le cadre de la sortie d'ELSAN prévue en avril 2024 conformément aux dispositions du partenariat de 3 ans, MALTA INFORMATIQUE s'est portée acquéreur le 19 mars 2024 des actions détenues par certains des actionnaires minoritaires de PANDALAB faisant passer sa participation de 56,27% à 81,25%.
- Dans le cadre d'un contrôle fiscal débuté en avril 2023 et portant sur les périodes 2020 et 2021, une notification de redressement a été reçue en mars 2024. La société EQUASENS conteste les motifs de redressement avancés et est, avec ses conseillers fiscaux, confiant quant à un dénouement favorable de ce litige pour lequel elle estime n'avoir aucune sortie de ressource à envisager.

1.4. Perspectives et orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration

Perspectives au sein des Divisions

L'exercice 2024 verra la poursuite des efforts en R&D, plus particulièrement au niveau de l'offre logicielle toutes Divisions confondues, afin d'accompagner la transformation du modèle d'affaires vers une offre orientée SaaS et ainsi de mieux répondre aux attentes du marché.

Avec la prise de participation majoritaire dans DIGIPHARMACIE début janvier 2024, la **Division PHARMAGEST** vise à enrichir l'offre à destination des pharmaciens en y intégrant une dimension de plateforme de dématérialisation de factures et permettant l'intermédiation entre les pharmaciens, l'industrie pharmaceutique et les experts comptables. Des synergies avec les autres activités du Groupe sont à l'étude. L'activité de la Division sera également portée par les succès de nouvelles offres innovantes, comme id. DÉCISIONNEL, solution de business intelligence dont les installations débiteront au deuxième trimestre 2024 et, côté matériel, de la borne de paiement autonome lancée début janvier.

La **Division AXIGATE LINK** progresse continuellement au niveau de son Pôle EHPAD grâce au lancement réussi de la solution SaaS TITANLINK dont le déploiement se poursuivra au niveau des clients et prospects. Le Pôle HAD innove avec la commercialisation de mobiSOINS Patients, permettant au patient de devenir acteur de sa prise en charge. Le Pôle Hôpitaux devrait renouer avec la croissance à la suite de la mise en place d'une stratégie mid-market auprès des hôpitaux psychiatriques et SMR (service de Soins Médicaux et de Réadaptation) ayant commencé à porter ses fruits. La Télémédecine doit accroître sa part de marché de façon significative auprès des ARS pour ETPLINK et bénéficiera des premiers succès de CARELIB (sécurisation des chambres en EHPAD). L'ensemble des solutions de la Division bénéficiera de l'intégration de la messagerie instantanée pandaLAB Pro.

La **Division MEDICAL SOLUTIONS**, renforcée au cours de l'exercice 2023 avec l'intégration des sociétés SPEECH2SENSE et PRATILOG, a étendu son offre avec un logiciel infirmier (INFIPRATIK) et un logiciel pour kinésithérapeutes (KINEPRATIK). Le lancement d'une offre MédiStory avec abonnement permet à de jeunes médecins d'accéder au meilleur Logiciel de Gestion de Cabinet (LGC) du marché sans obligation de réaliser un important investissement initial. En 2024, la transformation du modèle d'affaires va se poursuivre avec la montée en puissance des offres à valeur ajoutée (bundle mises à jour évolutives, support et fonction cloud) et la sortie de nouveaux services tels que l'agenda ou encore la reconnaissance vocale médicale structurée (LOQUii).

Le succès de la solution de mobilité KAP-INSIDE au cours de l'année 2023 sera accentué par le lancement de l'eS-KAP+, appareil permettant de facturer en mobilité. Ainsi, la **Division E-CONNECT** couvrira l'ensemble des besoins en mobilité des Professionnels de Santé. L'offre pour les personnes fragiles, la box NOVIACare, sera intégrée par de nouveaux télé-assistants.

La **Division FINTECH**, après une année de consolidation, part sur des bases solides. Le lancement du paiement digital DISPAY au deuxième trimestre ajoute aux revenus de la Division, avec une part significative prévue à compter de 2025.

Perspectives à l'international

En **Italie**, l'activité dédiée aux grossistes-répartiteurs continuera de progresser grâce à une amélioration continue de l'offre. Le Pôle Pharmacie poursuivra son développement commercial avec un renforcement des équipes sur l'ensemble du territoire.

Trois des Divisions sont désormais présentes en **Belgique et Luxembourg** :

- MALTA BELGIUM qui continuera de déployer TITANLINK à la suite de l'excellent démarrage de la solution en 2023.
- PHARMAGEST BELGIUM repart à la conquête de clients.
- La Division E-CONNECT poursuivra ses livraisons de la box NOVIACare à des télé-assistants, plus particulièrement aux Pays-Bas et en Belgique. L'offre est bien placée sur le plan de relance « Wallonie-Assistance digitale à domicile » avec un potentiel de 15 000 dispositifs répartis entre plusieurs prestataires.

Au **Royaume-Uni**, le business s'accélérera avec le renforcement de l'équipe commerciale et du Service Clients en support de TITANLINK en Angleterre.

En **Allemagne**, PHARMAGEST GERMANY développera de nouvelles fonctionnalités à valeur ajoutée sur le logiciel existant (GAWIS). La croissance organique et le retour à une rentabilité positive seront rendus possible grâce à la mise en place d'une force de vente.

Au niveau de l'Observance, I-MEDS poursuivra sa croissance. Les premières ventes de robots d'automatisation du remplissage des blisters Multimed (Automeds) sont d'ores et déjà assurées.



2. Risques et incertitudes auxquels la société est confrontée – Contrôle interne

2.1. Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société

2.1.1. Principes de la gestion des risques et du contrôle interne

Informations privilégiées

Les risques auxquels le Groupe EQUASENS est soumis sont par essence des points de vulnérabilité éventuels. Ils entrent par nature dans le champ des informations privilégiées. En application de l'article 223-2 alinéa II du règlement général de l'AMF, les émetteurs sont considérés légitimes à différer la publication d'informations privilégiées sous réserve d'être en mesure d'en assurer la confidentialité. Aussi, le Groupe EQUASENS veille à un juste équilibre entre la correcte information du marché et des investisseurs et l'atteinte éventuelle de ses intérêts légitimes par la divulgation de certaines informations sensibles.

Périmètre de la gestion des risques et du contrôle interne

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne sont applicables à l'ensemble des sociétés du Groupe EQUASENS. Ainsi, des contrôles de cohérence et interventions ponctuelles sont réalisés sur les filiales contrôlées par EQUASENS ou toute autre société intégrée par mise en équivalence selon les directives de la Direction du Groupe EQUASENS.

Au regard du Groupe EQUASENS, la prise de risque ne comporte pas de dimension anxiogène, mais traduit la recherche d'opportunités et la volonté de développer ses activités dans un environnement intrinsèquement soumis à aléas.

Limites de la gestion des risques et du contrôle interne

Les contextes interne et externe à l'entreprise peuvent être amenés à évoluer. Ainsi, la communication sur les risques donne une vision de ces derniers à un instant donné. Les informations communiquées dans le présent rapport ne prétendent pas être exhaustives. À ce titre, elles ne couvrent pas l'ensemble des risques auxquels la société pourrait être confrontée dans le cadre de ses activités, mais uniquement les risques spécifiques jugés les plus sensibles.

Les dispositifs de gestion des risques et de contrôle interne participent de manière complémentaire à la maîtrise des activités du Groupe EQUASENS et visent à ce que les risques soient correctement appréhendés. Comme tout système de contrôle, ils ne peuvent cependant fournir qu'une garantie raisonnable que ces risques soient éliminés.

Objectifs de la gestion des risques et du contrôle interne

Dispositif	Objectifs
Gestion des risques	• Créer et préserver la valeur, les actifs et la réputation de la société ; • Sécuriser la prise de décisions et les processus de la société pour favoriser l'atteinte des objectifs ; • Favoriser la cohérence des actions avec les valeurs de la société ; • Mobiliser les collaborateurs de la société autour d'une vision commune des principaux risques.
Contrôle interne	• Assurer le respect de la conformité aux lois et règlements ; • Faire appliquer et respecter les instructions et orientations fixées par la Direction Générale ; • Veiller au bon fonctionnement des processus internes du Groupe EQUASENS, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ; • Vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation des sociétés du Groupe EQUASENS.

2.1.2. Gouvernance de la gestion des risques et du contrôle interne

Mode d'implication de la gouvernance

La gouvernance pour assurer le suivi de la gestion des risques et du contrôle interne est la suivante :

Missions	Acteurs
Identification / gestion des risques	• L'Audit Interne ; • Le Contrôle de Gestion ; • Les Responsables Opérationnels selon leurs domaines de compétences ; • Les Comités de Direction des différentes activités et les Comités de Pilotage fonctionnant en mode projet ; • Le Comité de Direction Financier et Social.
Supervision du management des risques	• La Direction Administrative et Financière.
Revue des risques	• Le Comité d'Audit et des Rémunérations ; • La Direction Générale ; • Le Conseil d'Administration.

Systèmes de contrôle interne et gestion des risques

Le Groupe EQUASENS est doté d'un service dédié au contrôle interne dont les principales activités sont l'élaboration de la cartographie des risques et la mise en place d'un référentiel interne. Ce service répond à la Direction Générale du Groupe.

Cartographie des risques

Le processus de gestion des risques s'articule autour d'une identification des risques auprès de chaque direction opérationnelle et fonctionnelle qui aboutit à l'élaboration de cartographies des risques. L'Audit Interne procède à une cartographie des risques a minima tous les trois ans ; toutefois, une actualisation peut être réalisée à tout instant en fonction de l'évolution de l'activité, de l'environnement, ou de changements d'organisation de direction pouvant entraîner une identification différente des risques.

Les différentes cartographies des risques sont présentées et commentées auprès de la Direction Générale et du Comité d'Audit et des Rémunérations.

Une analyse du traitement des risques est ensuite réalisée permettant de choisir les plans d'actions les plus adaptés pour le Groupe EQUASENS. Ainsi, pour maintenir les risques dans des limites acceptables pour les directions, il peut être pris comme mesure la réduction, le transfert, la suppression ou l'acceptation du risque. Au regard du traitement identifié pour chaque risque, un processus de contrôle est mis en place.

Procédures internes

Le Groupe EQUASENS a mis en place un manuel de procédures internes. Ce manuel de procédures est mis à la disposition de l'ensemble du personnel, avec notion de droit d'accès en vue de sa mise en œuvre. Ce manuel a pour but d'améliorer le fonctionnement de l'activité et permettre notamment de décrire :

- Les étapes dans l'exécution des activités principales du Groupe EQUASENS ;
- Les conditions de réalisation des opérations ;
- Les attributions dévolues aux différents préposés à chaque étape d'exécution des opérations ;
- Les outils mis à la disposition des intervenants ;
- Les contrôles à effectuer pour s'assurer du bon fonctionnement des opérations (autocontrôle, contrôle hiérarchique, audits interne et externe, ...).

Le manuel des procédures ne se limite pas aux seules procédures permettant de fiabiliser les informations comptables et financières ou extra-financières (RSE) et vise à couvrir l'ensemble des processus de pilotages, métiers ou supports.

La Direction Administrative et Financière s'assure du respect des processus internes en s'appuyant sur les contrôles existants au travers des procédures mises en place, mais aussi sur des contrôles inopinés en fonction des dérives budgétaires observées.

Les différents contrôles réalisés sur l'exercice 2023 n'ont pas détecté de dérives et/ou anomalies significatives.

Processus d'amélioration

La gestion des risques et du contrôle interne s'appuie sur un processus d'amélioration permanent qui vise à poursuivre l'identification de nouveaux risques, les évaluer, mesurer l'adéquation du système de contrôle en vigueur pour maîtriser ces risques, mettre en place les améliorations qui semblent nécessaires puis en suivre l'efficacité.

Pour 2023, les principales actions ont été les suivantes :

- Poursuite du contrôle des risques de fraude et d'erreurs par des contrôles inopinés sur le respect des procédures ;
- Poursuite de l'analyse critique de la pertinence et de la correcte application des dispositions existantes en matière d'organisation, de procédures et de systèmes d'information ;
- Renforcement des outils de pilotage au niveau du risque clients et financier sur les filiales ;
- Revue de la cartographie des risques ;
- Évaluation et gestion des risques des nouvelles sociétés intégrées ou créées ;
- Renforcement des dispositifs de lutte contre la corruption (SAPIN 2) ;
- Poursuite des audits internes de certification ISO 27001.

Le Groupe EQUASENS maintiendra sa démarche progressive visant à adapter son dispositif de gestion de contrôle interne au cadre de référence sur les dispositifs de gestion des risques et du contrôle interne proposé par l'AMF, afin de continuer à travailler sur la gestion des risques, des process et des activités de contrôle et de surveillance permanente.

Élaboration et contrôle de l'information comptable et financière des actionnaires

L'élaboration de l'information comptable et financière des actionnaires est assurée sous la responsabilité de la Direction Générale et de la Direction Administrative et Financière. Le Conseil d'Administration via son Comité d'Audit et des Rémunérations assure le contrôle permanent de l'information financière et des procédures liées à son élaboration.

Pour leurs contrôles, le Conseil d'Administration et le Comité d'Audit et des Rémunérations s'appuient sur les analyses fournies par le Contrôle de Gestion et l'Audit Interne.

Les procédures d'élaboration des comptes consolidés reposent essentiellement sur :

- La recherche de l'harmonisation des règles et méthodes ;
- Les informations permanentes sur l'actualité comptable et l'évolution des normes IFRS au travers de la documentation comptable et financière et des différentes réunions thématiques de MiddleNext et de l'AMF ;
- L'utilisation d'un outil de consolidation comptable dédié ;
- L'audit des principales variations et opérations sur les différentes sociétés du Groupe EQUASENS afin d'appréhender les différents retraitements.

Les comptes consolidés sont réalisés trimestriellement et soumis au Conseil d'Administration.

Relations avec les Commissaires aux Comptes

La régularité, la sincérité et l'image fidèle des comptes annuels d'EQUASENS, du Groupe EQUASENS et des informations transmises aux actionnaires sont soumises à la certification des comptes annuels par deux Commissaires aux Comptes qui rendent compte des conclusions de leur mission de certification des comptes au Comité d'Audit et des Rémunérations.

2.2. Analyse des risques et utilisation des instruments financiers

En application des articles L. 225-100-1 et L. 22-10-35 du Code de commerce, les principaux risques et incertitudes présentés ci-après sont ceux jugés, selon la Direction du Groupe EQUASENS, comme de nature à remettre en cause la continuité d'exploitation ou significatifs au regard de l'activité et/ou du développement de l'entreprise.

Risques stratégiques du Groupe EQUASENS

- Risques liés aux croissances externes et au développement international résultant de difficultés d'intégration de nouvelles entités, d'implantation sur de nouveaux marchés et d'internationalisation des solutions du Groupe EQUASENS.

Risques opérationnels inhérents aux activités

- Risques liés à la sécurité des données informatiques (systèmes d'information et réseaux) pouvant entraîner : la perte ou l'altération de données, l'indisponibilité des données, ou encore la divulgation d'informations confidentielles ou erronées et profiter à des sociétés concurrentes ou nuire à l'image de l'entreprise ;
- Risques de pénuries ou de ruptures de stocks pouvant générer des augmentations tarifaires et un ralentissement des activités du Groupe ;
- Risque d'anomalie des produits et solutions (défaut de qualité) se traduisant par une insatisfaction de la clientèle.

Risques industriels et environnementaux

Le Groupe EQUASENS n'ayant pas d'activité industrielle n'est pas particulièrement exposé à des risques industriels, environnementaux ou des risques liés aux effets du changement climatique (Cf. Déclaration de Performance Extra-Financière figurant dans le présent rapport de gestion). Toutefois, les principaux risques sociaux, sociétaux et environnementaux identifiés sont les suivants :

- Risques de remise en cause du positionnement d'acteur responsable et engagé du fait d'incohérences entre le positionnement en faveur de « Plus de Technologie pour plus d'Humain », la stratégie du Groupe EQUASENS et les produits et solutions commercialisés ;
- Risques liés à la perte d'attractivité sociale de l'entreprise ayant pour effet une augmentation du turnover et la perte de compétences clés.

Risques réglementaires et juridiques

Pour son activité principale d'édition de logiciels de gestion d'officine, le Groupe EQUASENS n'est pas soumis à une réglementation particulière et n'a pas besoin d'autorisations légales, réglementaires ou administratives particulières. Toutefois, certaines composantes réglementaires ou juridiques font l'objet d'un suivi particulier :

- Environnement économique – risques indirects liés à des décisions gouvernementales touchant directement les clients du Groupe EQUASENS ;
- Risques liés aux agréments et certifications, obligatoires ou stratégiques, et particulièrement à la non-obtention ou la perte d'agréments ou de certifications (Marquage CE, HDS, SESAM-Vitale, ISO 27001, NF 525, ISO 18295-1, Addendum).

Le Groupe EQUASENS ne bénéficie pas de contrat de concession, de licence de commercialisation ou de distribution qui le placerait en situation de risque juridique.

EQUASENS détient l'ensemble des actifs nécessaires à l'exploitation et n'est pas soumis à des dispositions fiscales particulières.

Il n'existe pas d'autre procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont le Groupe EQUASENS a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe EQUASENS.

Risques financiers

Le Groupe EQUASENS a procédé à une revue de ses risques financiers et considère ne pas être particulièrement exposé à des risques de cette nature. Le Groupe EQUASENS s'est doté d'une charte de placements encadrant ses investissements financiers et a mis en place une organisation et des outils visant à optimiser la gestion et la sécurisation de ses flux de trésorerie.



3. Actionnariat de la société

3.1. Autorisation de rachat d'actions par EQUASENS

Bilan du programme de rachat d'actions

L'Assemblée Générale des actionnaires, réunie le 29 juin 2023, a autorisé le Conseil d'Administration à opérer en bourse sur ses propres actions, conformément notamment aux dispositions des articles L. 22-10-62 et suivants du Code de commerce et dans le respect des conditions légales et réglementaires applicables au moment de l'opération.

Cette autorisation a été conférée pour une durée maximum de dix-huit mois à compter du 29 juin 2023 et prendra fin le 28 décembre 2024.

Au 31 décembre 2023, EQUASENS détient des actions propres, directement ou indirectement :

- 3 468 dans le cadre de contrats de liquidité ;
- 45 000 dans le cadre du plan de stock-options ;
- 94 422 dans le cadre de programmes de rachat d'actions ;

soit un total de 142 890 actions correspondant à 0,94% du capital social actuel.

En 2023, dans le cadre du contrat de liquidité, 71 281 actions ont été acquises pour un prix d'acquisition moyen de 72,43 € et 70 819 actions ont été cédées pour un prix moyen de cession de 73,07 €.

EQUASENS dispose de 100% du contrat de liquidité actuel.

Le Conseil d'Administration rend compte de la réalisation du programme de rachat d'actions autorisé par l'Assemblée Générale du 29 juin 2023 pour la période du 1^{er} avril 2023 au 31 mars 2024 :

- Achats : 87 438 actions au prix moyen de 64,70 € ;
- Ventes : 86 653 actions au prix moyen de 65,56 €.

Au 31 mars 2024, la société détient 142 927 de ses actions, directement ou indirectement.

Renouvellement de l'autorisation de rachat d'actions

Il est proposé aux actionnaires de renouveler dès maintenant cette autorisation et de se prononcer sur le nouveau programme.

Les objectifs du programme de rachat actuellement en vigueur sont les suivants :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux d'EQUASENS ou du Groupe EQUASENS, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Il a paru souhaitable au Conseil d'Administration de vous demander de vous prononcer sur le nouveau programme qui viendrait se substituer à celui mis en place par l'Assemblée Générale du 29 juin 2023, mais à compter du 27 juin 2024. L'Assemblée permettrait alors à EQUASENS de poursuivre son processus d'achat de ses propres actions représentant jusqu'à 10% du capital social, soit un nombre maximum de 1 517 412 actions.

Le nouveau programme de rachat d'actions aurait les objectifs suivants :

- L'animation du marché ou de la liquidité de l'action par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers ;
- L'achat pour conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;
- L'attribution aux salariés ou mandataires sociaux d'EQUASENS ou du Groupe EQUASENS, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, pour le service des options d'achat d'actions, au titre d'un Plan d'Épargne Entreprise, ou pour l'attribution gratuite d'actions aux salariés en fonction de leurs performances dans l'application des dispositions des articles L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce.

Ce nouveau programme aurait une durée maximum de 18 mois, soit jusqu'au 26 décembre 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire aura à conférer au Conseil d'Administration les pouvoirs pour déterminer les conditions et les modalités du programme de rachat dont notamment le prix des actions achetées (prix d'achat unitaire maximum et minimum).

3.2. Détention du capital social au 31 décembre 2023

3.2.1. Informations sur les détenteurs du capital ou droits de vote

Conformément aux dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement, à la date de clôture de l'exercice social, plus du vingtième, du dixième, des trois vingtièmes, du cinquième, du quart, du tiers, de la moitié, des deux tiers, des dix-huit vingtièmes, ou des dix-neuf vingtièmes du capital social ou des droits de vote aux Assemblées Générales.

Nom	Pourcentage de détention
MARQUE VERTE SANTE	+ de 50% et inférieur à 66,66%
LA COOPERATIVE WELCOOP	Supérieur au vingtième et inférieur à 10%

Aucune action d'EQUASENS n'est détenue par EQUASENS (hors actions propres) ni par les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

À la connaissance d'EQUASENS, il n'existe aucun autre actionnaire détenant directement ou indirectement, seul ou de concert, plus de 5% du capital ou des droits de vote.

3.2.2. Informations sur les opérations réalisées sur leurs titres par les dirigeants, les hauts responsables ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés

Par application de l'article 223-26 du règlement général de l'AMF, il est précisé, qu'au cours de l'exercice écoulé, aucune opération sur titres EQUASENS visée par l'article L. 621-18-2 du Code Monétaire et Financier n'a été communiquée à l'AMF.

3.2.3. État de la participation des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au 31 décembre 2023, date de clôture du dernier exercice, la détention d'actions tant par le personnel d'EQUASENS que par le personnel des sociétés qui lui sont liées au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce est inférieure à 3%.

3.3. Options d'achat d'actions

3.3.1. Options d'achat d'actions au profit des dirigeants mandataires sociaux

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 25 septembre 2020 de la société EQUASENS a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en place au sein d'EQUASENS et/ou de ses filiales (c'est-à-dire dont 50% au moins du capital ou des droits de vote sont détenus, directement ou indirectement, par EQUASENS) un plan d'options d'achat d'actions dans le cadre des dispositions visées aux articles L. 225-177 et suivants du Code de commerce.

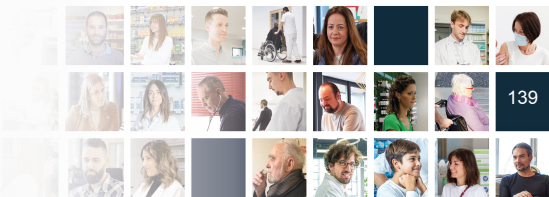
Chaque bénéficiaire a été informé personnellement par le Conseil d'Administration du nombre d'actions qu'il peut acquérir, le prix d'acquisition et la période pendant laquelle cette option peut être exercée.

Au cours de l'exercice 2020, 45 000 options d'achat d'actions ont été attribuées.

Par application de l'article L. 225-184 du Code de commerce, le Conseil d'Administration vous informe, dans son rapport spécial, des opérations réalisées en vertu des dispositions prévues aux articles L. 225-177 à L. 225-186 du Code de commerce.

4. Informations sociales et environnementales

Pour plus de lisibilité, cette partie est développée dans la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) annexée au présent rapport (articles L. 225-102-1, L. 22-10-36 et R. 225-105 et suivants du Code de commerce).



5. Informations diverses

5.1. Prêts inter-entreprises

Néant.

5.2. Informations sur les charges non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 Quater du Code Général des Impôts, nous vous informons que EQUASENS a supporté, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des charges constituant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés et visées à l'article 39-4 dudit Code pour un montant global de 152 078 € et qui ont donné lieu à un impôt de 38 020 €.

5.3. Tableau des cinq derniers exercices

Au présent rapport est présenté, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats d'EQUASENS au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Tableau des résultats des 5 derniers exercices (en €)	31/12/2023	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019
Capital social	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825	3 034 825
Nombre d'actions ordinaires	15 174 125	15 174 125	15 174 125	15 174 125	15 174 125
Nombre d'actions à dividende prioritaire	0	0	0	0	0
Nombre maximal d'actions futures à créer	0	0	0	0	0
• Par conversion d'obligations	0	0	0	0	0
• Par exercice de droits de souscription	0	0	0	0	0
Chiffre d'affaires hors taxes	114 555 511	112 708 436	108 630 561	103 202 187	102 926 290
Résultat avant impôts, participation, dotations	50 875 644	43 925 904	35 618 945	30 617 861	26 773 334
Impôts sur les bénéfices	2 926 726	3 283 671	3 024 342	5 960 943	6 690 214
Participation des salariés	2 859 167	2 774 584	2 362 528	2 094 436	2 053 722
Résultat après impôts, participation et dotations	40 712 393	34 235 442	27 664 737	18 092 063	17 953 104
Résultat distribué décidé par l'Assemblée Générale	18 967 656	17 450 244	15 932 831	14 415 419	13 656 713
Par action résultat après impôts et avant dotations	2,97	2,50	2,00	1,49	1,19
Par action résultat après impôts et dotations	2,68	2,26	1,82	1,19	1,18
Dividende attribué à chaque action	1,25 ⁽¹⁾	1,15	1,05	0,95	0,90
Effectif moyen des salariés de l'exercice	775	780	776	754	738
Montant de la masse salariale	34 028 311	31 255 195	30 345 269	28 455 950	28 151 569
Cotisations sociales et avantages sociaux	16 232 494	15 232 570	14 654 833	13 561 351	13 085 233

⁽¹⁾ Proposition relative à l'exercice clos le 31 décembre 2023 soumise à l'Assemblée Générale du 27 juin 2024.

6. Affectation du résultat

L'affectation du résultat de l'exercice que propose le Conseil d'Administration est conforme à la loi ainsi qu'aux dispositions statutaires.

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 40 712 393,37 € de la façon suivante :

Bénéfice de l'exercice	40 712 393,37 €
Report à nouveau	91 524 257,90 €
À la disposition des actionnaires	132 236 651,27 €
Dividende (1,25 € par action)	18 967 656,25 €
Le solde, soit : est affecté au compte « report à nouveau ».	113 268 995,02 €

Les capitaux propres s’élèveront, y compris les subventions d’investissements nettes d’amortissements, à 136 902 482,39 €.

La mise en paiement du dividende sera effectuée à compter du 4 juillet 2024 auprès de UPTEVIA chargée de la gestion des titres.

Ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des impôts, nous vous informons des distributions intervenues au titre des trois derniers exercices.

Exercices	Dividende par action	Dividende éligible à l’abattement de 40% (versé à des personnes physiques)	Dividende non éligible à l’abattement de 40% (versé à des personnes morales)
31/12/2020	0,95 €	0,95 €	0,95 €
31/12/2021	1,05 €	1,05 €	1,05 €
31/12/2022	1,15 €	1,15 €	1,15 €

7. Autres points présentés à l’Assemblée

7.1. Suivi des mandats d’Administrateurs

Le mandat d’Administrateur de Madame Sophie MAYEUX venant à expiration à l’issue de la présente Assemblée, nous vous proposons de renouveler son mandat pour une nouvelle période de six années, soit jusqu’à l’Assemblée Générale Ordinaire Annuelle qui se tiendra en 2030 et statuera sur les comptes clos le 31 décembre 2029.

7.2. Conventions réglementées

Nous vous informons de la conclusion d'une convention nouvelle et de deux conventions réglementées antérieurement autorisées et approuvées et qui se sont poursuivies en 2023.

Ces opérations dûment autorisées par votre Conseil d’Administration vous sont décrites dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

7.3. Rémunérations allouées aux membres du Conseil

Nous vous demanderons aussi de vous prononcer sur la fixation des rémunérations allouées aux Administrateurs que nous vous proposons de fixer à 90 000 € pour l’année 2024.



Nous allons maintenant vous présenter la partie 4 de ce rapport, à savoir la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF), établi en application des articles L. 225-102-1, L. 22-10-36 et R. 225-105 et suivants ainsi que le rapport sur ces informations sociétales et environnementales émis par la société RSM, désignée en qualité d'Organisme Tiers Indépendant par le Directeur Général.

Puis, nous vous présenterons :

- Le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise prescrit par l'article L. 225-37 du Code de commerce ;
- Le rapport spécial du Conseil d'Administration établi en application de l'article L. 225-184 du Code de commerce.

Après avoir pris connaissance des rapports des Commissaires aux Comptes établis par la société « BATT AUDIT » et la société « KPMG », nous répondrons aux questions que vous voudrez bien nous poser.

À l'issue de cette discussion, il sera procédé à la lecture du texte des résolutions et nous vous engageons à les approuver dans toutes leurs dispositions.

Le Conseil d'Administration.